



## À l'UJM aussi, la colère monte contre la LPPR

En France, un vent de colère souffle contre les réformes dans l'ESR : des dizaines de départements, UFR et laboratoires ont pris position pour demander l'abandon de la LPPR et le retrait de la réforme des retraites, certains aussi, dans les filières concernées, se prononçant pour l'abandon de la réforme des concours.

Dans la foulée se développe un mouvement de mobilisation qui touche de nombreuses universités : pour ne citer que quelques exemples très divers, l'université de Clermont a fait une journée « Fac morte » hier, la Faculté des Lettres de Toulon est en grève depuis mardi, l'université Paris-Dauphine est partiellement à l'arrêt (mathématiques, sociologie, économie), l'Université Rennes 1 refuse de remonter les évaluations HCERES, le CA de l'Université Sorbonne Paris nord (ex Paris 13) a publiquement déclaré son opposition unanime à ces projets, le Campus Condorcet à Aubervilliers (qui fédère de nombreuses équipes de recherche) a aussi pris position contre et annonce la grève à partir du 5 mars, comme envisagé dans la motion de la Coordination des Facs et labo en lutte des 1<sup>er</sup> et 2 février déjà diffusée.

Projet LPPR et projet de réforme des retraites sont liés par la ministre elle-même, puisqu'elle a annoncé que les dotations prévues pour la LPPR serviraient à « compenser » les baisses annoncées des pensions de retraites. Outre que la « compensation » ne serait que très partielle, la LPPR accentue tous les travers des politiques antérieures : contractualisation généralisée pour les personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur, mise en cause des statuts, recherche sur projets...

### **De plus en plus de départements et labos de l'UJM demandent le retrait des projets LPPR et de réforme des retraites**

À l'UJM, des départements et laboratoires se sont clairement exprimés à ces sujets en janvier et FO ESR 42 a relayé leurs prises de position : **Centre Max Weber de sociologie, laboratoire Triangle (sciences politiques), département DEPT, Unité de recherche Éducatives, cultures, politiques.**

Tout dernièrement, deux autres entités ont pris également nettement position : le **centre CIREC-CELEC, le département d'arts plastiques.** Vous trouverez ci-après les motions votées.

**En sociologie, en arts plastiques, en histoire, des réunions d'information à destination des étudiants ont été organisées ou sont en passe de l'être.**

FO ESR 42 appelle tous les collègues à se rassembler à tous les niveaux pour :

- prendre position pour l'abandon des projet LPPR et de réforme des retraites et, dans les filières concernées, le projet de réforme des concours d'enseignement ;
- informer les étudiants ;
- définir les modalités d'action, y compris la grève.

FO ESR 42 relaira toutes les motions qui lui parviendront.

La prochaine **AG de l'UJM** aura lieu **lundi 10 février à midi, site Tréfilerie, salle H1.1.** N'hésitez pas à venir échanger sur la mobilisation.

## Motion du CIEREC et du CELEC du 3 février 2020

Suite à un temps d'informations et d'échanges sur les rapports préparatoires à la LPPR (loi de programmation pluriannuelle de la recherche), nous, enseignant-e-s, chercheur-e-s et enseignant-e-s-chercheur-e-s du CIEREC et du CELEC de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne, réunis le 3 février 2020, avons voté la motion suivante, à l'unanimité des présent-e-s :

Nous nous associons à la mobilisation en cours depuis plusieurs mois dans les universités françaises contre la future Loi de Programmation Pluri-annuelle de la Recherche (LPPR). Les orientations contenues dans les trois rapports préparatoires à cette loi (« Financement de la recherche », « Attractivité des emplois et des carrières », « recherche partenariale et innovation ») témoignent d'une méconnaissance de l'université et de son fonctionnement et d'une vision entrepreneuriale qui menacent gravement nos conditions de travail et de vie, mais aussi la qualité de la recherche et celle de la formation des étudiant-e-s.

L'Université est confrontée depuis plusieurs années à des problèmes récurrents dont nous sommes les témoins au quotidien. Nous déplorons notamment :

- le manque de personnel,
- le sous-encadrement des étudiant-e-s,
- le recours croissant aux contractuel-le-s et aux vacataires,
- la précarisation des personnels enseignants et de recherche,
- la surcharge de tâches administratives,
- la baisse des dotations pérennes au profit des financements sur projet.

Loin de résoudre ces difficultés, le projet de Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche les aggrave en poursuivant la dégradation des conditions de travail avec :

- la modulation des services sans accord de l'enseignant-e-chercheur-e et la suppression du référentiel des 192h,
- la mise en concurrence des chercheur-e-s uniquement via les financements sur appels à projet,
- la limitation, voire la disparition des financements pérennes,
- la remise en cause de la liberté statutaire des chercheur-e-s,
- la précarisation de tous les personnels de l'ESR et notamment des jeunes chercheur-e-s déjà affecté-e-s par la réforme en cours sur les retraites
- la disparition annoncée du corps des maîtres de conférences via la mise en place de CDI de projet et de tenure tracks de 5 à 7 ans
- la fragilisation des statuts de doctorant-e et de post-doctorant-e.

Aux préconisations inscrites dans le projet de Loi de programmation pluriannuelle de la recherche s'ajoutent par ailleurs d'autres projets de réformes qui en intensifieront encore les effets dévastateurs sur le plan de la qualité de nos formations, de la recherche, et de la condition de vie des personnels au sein de l'université, comme celui de la réforme du CAPES : disparition des contenus disciplinaires, baisse du niveau de la formation et précarisation des étudiant-e-s stagiaires.

Face à ces mesures que nous jugeons inacceptables, nous sommes très inquiet-e-s concernant l'avenir des étudiant-e-s et des formations des départements Arts, Lettres et Langues. Ce projet de réforme contribue ainsi à réduire l'attractivité des métiers de l'enseignement et de la recherche publics et à dégrader son apport sociétal.

Aussi, nous exigeons le retrait des projets de la LPPR, de la réforme du CAPES, ainsi que de la réforme des retraites qui œuvrent à la profonde dégradation du service public de l'enseignement et de la recherche.

Suite au vote de cette motion, nous encourageons l'ensemble des collègues à la grève des responsabilités administratives.

.../...

## MOTION DU DEPARTEMENT D'ARTS PLASTIQUES DE L'UJM, ST-ETIENNE

Le 3 février 2020

Suite à un temps d'informations et d'échanges sur les rapports préparatoires à la LPPR ( loi de programmation pluriannuelle de la recherche), nous, enseignant-es et enseignant-es-chercheur-es du département d'arts plastiques de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne, réunis en conseil le 3 février 2020, avons voté à l'unanimité des présent-es la motion suivante :

Nous, membres du conseil de département d'arts plastiques de la faculté ALL de l'UJM, nous nous associons à la mobilisation en cours depuis plusieurs semaines dans les universités françaises contre la future Loi de Programmation Pluri-annuelle de la Recherche (LPPR). Les orientations contenues dans les trois rapports préparatoires à cette loi (« Financement de la recherche », « Attractivité des emplois et des carrières », « recherche partenariale et innovation ») témoignent d'une vision entrepreneuriale de l'université qui nous semble menacer gravement nos conditions de travail et de vie, mais aussi la qualité de la recherche et celle de la formation de nos étudiants.

L'Université est confrontée depuis plusieurs années à des problèmes récurrents dont nous sommes les témoins au quotidien : manque de personnel, sous-encadrement des étudiants, recours croissant aux contractuels et aux vacataires, précarisation des personnels enseignants et de recherche, surcharge de tâches administratives, baisse des dotations pérennes au profit des financements sur projet.

Loin de pouvoir résoudre ces difficultés, le projet de Loi de Programmation Pluri-annuelle de la Recherche nous semble au contraire venir les aggraver en poursuivant la dégradation des conditions de travail (modulation des services et suppression du référentiel des 192h), en mettant en concurrence les chercheurs, en systématisant les financements sur appels à projet, limitant les financements pérennes et ainsi la liberté de la recherche... Mais aussi en précarisant encore plus les personnels et notamment les jeunes chercheur-ses déjà affecté-es par la réforme en cours sur les retraites (disparition annoncée du corps des maîtres de conférence via la mise en place de CDI de projet et de tenure tracks de 5 à 7 ans).

Aux préconisations inscrites dans le projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche s'ajoutent par ailleurs d'autres projets de réformes qui en intensifieront encore les effets dévastateurs sur le plan de la qualité de nos formations, de la recherche, et de la condition de vie des personnels au sein de l'université, comme celui de la réforme du CAPES : disparition des contenus disciplinaires, baisse du niveau de la formation et précarisation des étudiants stagiaires en M2 ( sans concours).

Face à ces mesures que nous jugeons inacceptables, nous, membres du conseil de département d'arts plastiques de l'UJM, sommes très inquiets concernant l'avenir de nos étudiants et de la formation en Arts plastiques. Aussi, nous exigeons le retrait des projets de la LPPR, de la réforme du CAPES, ainsi que de la réforme des retraites qui œuvrent à la profonde dégradation du service public de l'enseignement et de la recherche.

Suite au vote de cette motion, nous nous engageons dans différentes formes d'actions :

- Grève des responsabilités administratives (jury de S1, maquette Master MEEF,...)
- Ne pas sanctionner les étudiants mobilisés.

###